



Fédération Nationale des **A**ssociations **R**éprésentatives
des **É**tudiants en sciences **S**ociales

Compte-rendu des **Etats Généraux** **Etudiants 2014**

12 et 13 novembre 2014
École Normale Supérieure de Lyon

www.fede-ares.org

ARES

ARES c/o FAGE

5, rue Frédérick Lemaitre

75020 PARIS

M 06 38 75 02 96

contact@fede-ares.org

SOMMAIRE

Introduction.....	3
Présentation des intervenants.....	4
Partie I : Pédagogie et enseignements innovants.....	5
A. Des projets de préparation à la vie professionnelle.....	5
B. Le PEC.....	5
C. L'engagement associatif.....	6
Partie II : Interactions directes entre les étudiants et le monde professionnel.....	7
A. Les périodes de professionnalisation.....	7
B. Les forums des métiers.....	8
C. L'efficacité et l'utilité des réseaux d'anciens.....	9
Conclusion.....	10
Remerciements.....	11
Nos partenaires.....	12

INTRODUCTION

La fédération nationale des **A**ssociations **R**éprésentatives des **E**tudiants en sciences **S**ociales (ARES) est une association loi 1901 dont le but est de défendre, promouvoir et représenter les étudiants du domaine des sciences sociales. Ce domaine regroupe les filières **D**roit, **S**ciences économiques et **G**estion, **AES**, **IAE** et **S**ciences **P**olitiques.

Durant plusieurs mois, des étudiants en Sciences économique et gestion venant de différentes universités (Poitiers, Lille, Dijon, Rennes, Paris, Pau, Tours, Clermont-Ferrand) ont travaillé sur la problématique de l'insertion professionnelle dans leurs filières afin de trouver des leviers de renforcement et d'amélioration de l'insertion professionnelle des étudiants en Sciences économique et gestion.

Ces délégations se sont retrouvées la veille de l'ouverture des Journées de l'Économie (Jéco), le 12 novembre 2014, afin de participer aux tables rondes des **États Généraux Étudiants de l'insertion professionnelle** pour préparer la conférence ayant lieu le lendemain le 13 novembre 2014, consacrée à cette thématique.

Le thème de cette 3ème édition était : « **Relever le défi de la professionnalisation dès l'entrée à l'université** ». La réflexion autour de ce sujet s'est axée autour des pratiques pédagogiques et enseignements innovants nécessaires à l'insertion professionnelle lors d'une première table ronde puis autour des interactions directes entre l'étudiant et l'entreprise lors de la seconde. Ces deux tables rondes ont permis aux délégations étudiantes d'exposer les projets mis en place au sein de leur université et ainsi de discuter avec les intervenants sur la possibilité de dupliquer ces projets ou de les améliorer dans d'autres établissements.

PRESENTATION DES INTERVENANTS



Simone Bonnafous

Directrice générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (DGESIP), ancienne présidente de l'UPEC et vice-présidente de la CPU.

Olivier Bouba Olga

Doyen et professeur des Universités en Aménagement de l'Espace et Urbanisme de la Faculté de Sciences Economiques de l'Université de Poitiers.



Bruno Vincenti

Maître de Conférence Associé à la Faculté de Sciences Economiques et de Gestion de l'Université Lumière **Lyon 2**.

Virginie Reitzer

Déléguée générale du Club des Entreprises de l'Université de Savoie.



Partie I : Pédagogie et enseignements innovants

Afin d'améliorer l'insertion professionnelle des étudiants, les universités ont à leur disposition de nombreux mécanismes, projets, et périodes de professionnalisation qu'elles peuvent mettre en place.

A. Des projets de préparation à la vie professionnelle : simulation, PPE, modules

Une insertion professionnelle réussie passe par une bonne préparation de l'étudiant à sa vie professionnelle. Plusieurs dispositifs, projets, mécanismes existent tels que les simulations, les projets personnels encadrés (PPE), les modules de projet professionnel, afin de donner à l'étudiant un aperçu de la vie professionnelle au cours de son cursus.

Organisé par l'Université Rennes 1, le **Training Job K-fé**, événement de simulations d'entretiens d'embauche, est un exemple de préparation à la vie professionnelle : obligatoire en L3, ce sont environ 200 étudiants qui y participent. C'est un projet monté par l'équipe pédagogique et le bureau des stages de l'université. L'événement, qui dure un après-midi, consiste à confronter l'étudiant à une situation quasiment réelle, puisqu'il doit effectuer un choix en préparant l'une des six offres d'emploi proposées dans six branches différentes.

D'autres exemples de projets montés par les universités peuvent être soulignés, tels que le **"Prêt pour l'emploi"** de l'Université de Strasbourg, ou la **"Semaine 1er emploi"** organisée par l'Université Lyon 2.

La principale problématique tient à la participation effective des étudiants. Faut-il rendre ce genre de programmes obligatoires ? Notés ? Mettre en place ce genre de mesures permettrait une participation accrue à ces événements, un enjeu plus important pour l'étudiant et l'intégration de projets dans son cursus universitaire, néanmoins l'étudiant, en tant qu'acteur de sa formation, doit conserver un certain choix. Rendre obligatoire ce genre de projet pourrait conduire à une baisse de qualité de ceux-ci, ou à une perte d'efficacité pour l'étudiant qui serait "obligé".

B. Le PEC : un outil efficace pour construire son projet professionnel

Le PEC (**Portefeuille d'Expériences et de Compétences**), est un outil de construction du projet professionnel. Présent dans 34 universités aujourd'hui, le PEC est une plate-forme numérique qui permet à l'étudiant de construire son projet professionnel en trois étapes : l'étudiant fait un bilan de ses compétences, universitaires et extra-universitaires, puis il récapitule ses projets en cours, abandonnés ou envisagés, et enfin il réfléchit à la stratégie de communication autour de son parcours en construisant et améliorant ses outils de communication tels que le CV, la lettre de motivation.

Parfois obligatoire comme à Poitiers, parfois facultatif, le PEC est une opportunité pour les étudiants. En effet, il ressort de manière apparente que l'une des principales difficultés des étudiants tient à la construction de leur projet professionnel, ce qui entraîne de nombreuses difficultés quant à leur orientation, leur choix de projets, de stages...

Le PEC aidant l'étudiant à construire son projet professionnel, en faisant un bilan de ses compétences tout d'abord, ce qui permet à l'étudiant d'apprendre à s'évaluer et à valoriser son parcours et ses compétences, puis en faisant le point sur les projets de l'étudiant et sur ses outils de communication, ce qui permet à l'étudiant de faire le point sur la pertinence de son projet professionnel et là encore de lui apprendre à valoriser son parcours, est un outil efficace pour améliorer l'insertion professionnelle des étudiants. Cet outil, utile et efficace pour les étudiants, devrait être généralisé à tous.

C. L'engagement associatif : une préparation professionnelle à la portée de tous les étudiants

En terme de préparation à la vie professionnelle, l'engagement associatif représente une réelle opportunité pour les étudiants. En effet, un étudiant associatif découvre et fait de nombreuses expériences, et acquiert de nombreuses compétences.

De nombreuses universités valorisent l'engagement associatif, en mettant en place des Unités d'Enseignement Libre (UEL) qui valorisent cet engagement par des crédits ECTS : c'est l'exemple d'**Engasso** à Poitiers.

Cependant, différents problèmes se posent : il y a tout d'abord un problème d'évaluation avec ce type d'UEL, de critère. Par ailleurs, inciter les étudiants à s'engager associativement pour obtenir des crédits, des points présente un problème de pertinence pour le monde associatif, qui nécessite une véritable volonté d'engagement, un état d'esprit d'entraide, une volonté de monter des projets, de participer à la vie étudiante de l'université.

L'engagement associatif présente de nombreux avantages, outre les compétences professionnelles qu'il permet à l'étudiant de développer : il permet de créer un sentiment d'appartenance à sa faculté, à son université. Il permet également de créer un réseau d'anciens de l'université plus facilement recontactables qu'un étudiant non associatif pour l'organisation de certains événements tels que des forums des métiers.

Pour valoriser cet engagement, les universités doivent offrir un maximum d'opportunités pour l'étudiant et subventionner les associations lorsqu'elles sont porteuses de projets. Les administrations doivent accepter de travailler avec les associations, en reconnaissant leurs compétences sur certaines problématiques et certains sujets.

Il faut faire une distinction entre corporatisme et sentiment d'appartenance. Les universités doivent avoir conscience de leurs associatifs, de la plus-value qu'ils leur apportent et se débarrasser de leurs préjugés pour collaborer de manière efficiente avec les associations étudiantes.

Partie II : Interactions directes entre les étudiants et le monde professionnel

De nombreuses interactions existent entre les étudiants et le monde professionnel. Ces interactions sont essentielles pour l'étudiant, afin qu'il découvre, prépare, perfectionne son projet et sa vie professionnelle.

A. Les périodes de professionnalisation : stage, année de césure et projets tutorés

Le stage, période de professionnalisation, est essentiel dans un cursus universitaire, dès la licence. La première question qui découle de ce constat est de savoir à quel moment de la licence le stage doit-il être effectué pour être le plus pertinent possible :

En 1^{ère} et 2^{ème} année de licence, le stage peut permettre à l'étudiant de confirmer son orientation, de lui faire découvrir de manière plus pratique, plus approfondie certaines matières, facilitant par la suite son orientation lors du choix de master. En 3^{ème} année, l'étudiant ayant acquis plus de connaissances, le stage lui permet de se plonger dans le monde du travail sans rester au stade de la découverte, et lui permet également de conforter son choix de master. Le stage est également un plus dans un parcours étudiant, c'est une expérience enrichissante qui permet à l'étudiant de valoriser ses compétences.

Par ailleurs, avoir effectué un stage en licence permet une recherche de stage facilitée en master : l'étudiant a appris, effectué les démarches, et acquis les compétences nécessaires à la recherche de stage. Il sait rédiger un CV, une lettre de motivation, faire des recherches, passer un entretien... Autant de compétences qui ne pourront qu'aider son insertion professionnelle par la suite.

L'Université de Rennes I, par exemple, permet à ses étudiants d'effectuer un stage, quelle que soit leur année d'études en licence. C'est également une condition pour obtenir sa licence dans cette université, laissant néanmoins à l'étudiant la liberté de choisir quel type d'expérience et quelle durée il souhaite faire. Ce dispositif valorise donc toute recherche de stage ou d'emploi saisonnier comme expérience professionnelle et oblige l'étudiant à avoir réfléchi à son orientation future de master mais également à savoir préparer un CV et parler à des professionnels.

Un autre dispositif, alternative au stage, présente différents avantages : **l'année de césure**. Cette période de professionnalisation, plus longue qu'un stage, permet à l'étudiant de véritablement s'insérer dans le monde professionnel au cours de son cursus universitaire. Cette année de césure permet à l'étudiant de confirmer ses choix d'orientation, de découvrir le monde du travail et ce de manière durable.

Cependant, ce dispositif, s'il est mis en place dans les universités, doit être encadré : il ne s'agit pas d'abandonner les étudiants pendant un an au cours de leur cursus. La question d'une sorte de "contrat" entre l'université et l'étudiant pourra être abordée, ce contrat pourrait constituer un cadre de l'année de césure dans l'intérêt de l'étudiant et de son insertion professionnelle.

Enfin, certaines universités mettent en place **des projets tutorés** : ces projets constituent pour l'étudiant une véritable opportunité, en réalisant une mission, une action, en répondant à une problématique d'entreprise. Ce projet doit être réalisé en groupe, ce qui constitue un atout pour l'étudiant dans l'apprentissage de certaines compétences recherchées par les professionnels (adaptabilité, travail en groupe, écoute, compréhension et bonne appréciation d'une problématique) et lui permet d'apprendre le fonctionnement d'une entreprise mais également la maîtrise d'outils en utilisant des logiciels professionnels, des données réelles d'une entreprise...

L'Université de Poitiers par exemple, permet à ses étudiants, dans le cadre d'un de leurs cours, de travailler en collaboration avec une entreprise pour l'aider sur un problème précis. Ce dispositif leur permet de travailler en groupe avec d'autres étudiants, mais également directement avec l'entreprise sur des cas concrets et avec de vrais clients.

Les projets tutorés sont donc une autre opportunité pour l'étudiant de découvrir, apprendre, et acquérir certaines compétences pour sa future insertion professionnelle.

B. Les Forums des métiers : des interactions directes avec les professionnels

Ces forums des métiers sont des moments privilégiés pour les étudiants. En effet, ils leur permettent de rencontrer directement des professionnels issus de leurs filières. Ce forum présente donc diverses avantages : d'une part, il permet à l'étudiant de s'informer sur les débouchés professionnels de sa formation, en discutant directement avec des professionnels issus de ces filières, d'autre part, cela permet à l'étudiant de se créer un réseau, notamment si le professionnel est un ancien de l'université, ce qui concourt à créer un sentiment d'appartenance à l'établissement.

Ce forum des métiers peut également se décliner en forum des Masters, qui permet de présenter les formations aux étudiants en cours de licence, afin de les orienter et de les informer au mieux. L'ASSECO, association de l'Université de Poitiers, organise des rencontres entre les étudiants, les directeurs de master et un étudiant de ce master, afin de donner un maximum d'informations. L'association organise également une conférence de DRH (Directeurs des Ressources Humaines), ayant pour but de présenter le milieu professionnel, et donner des informations sur les modalités d'embauche par exemple.

A Lille est organisé l'International Student Week mis en place par les Universités Lille 1 et Lille 2 permettant aux étudiants d'être informés sur les différentes possibilités pour eux de partir à l'étranger, que ce soit en échange ou en stage, et surtout de discuter avec d'anciens étudiants ayant eu une expérience à l'international.

De nombreuses universités ou des associations étudiantes de celles-ci organisent ces forums, qui sont de véritables opportunités pour les étudiants d'être en interaction directe avec des professionnels et ainsi préparer leur projet professionnel.

C. L'efficacité et l'utilité des réseaux d'anciens

Les réseaux d'anciens, pratique courante des écoles de commerce, sont un véritable atout dans l'insertion professionnelle des étudiants. Plusieurs universités se sont emparées de cette problématique en créant leur propre réseau d'anciens :

L'Université de Dijon a par exemple créé "**UB-Link**" réseau social qui comporte un réseau d'anciens, des offres de stage, des actualités de l'Université...

Les réseaux d'anciens permettent tout d'abord un échange d'expériences, et de se construire un réseau professionnel afin de saisir des opportunités. Cela peut également permettre de trouver un stage, un emploi. Si les Universités se sont emparées de ce projet, c'est pour l'instant avec un succès relatif : le réseau d'anciens de Poitiers par exemple ne fonctionne pas de manière optimale car il ne correspond pas aux attentes des étudiants, ayant été mis en place très tardivement et présentant un manque de qualité. Certains directeurs de Master tiennent eux-mêmes un réseau d'anciens de leur Master, une sorte de mailing qui permet de recontacter ces anciens, ce qui permet aux étudiants du master de bénéficier des avantages d'un réseau alumni, d'un réseau d'anciens.

CONCLUSION

L'ARES tient à remercier l'ensemble des participants, intervenants et organisateurs de cet évènement de grande qualité. De nombreux débats, conférences et échanges ont eu lieu, permettant de nombreuses interactions entre les trois mondes, universitaire, professionnel et étudiantin.

Les délégations étudiantes présentes ont su apporter leur expertise sur les questions d'insertion professionnelle, en s'appuyant sur de nombreux exemples d'évènements, organisés par leur université ou par les associations étudiantes. Par ailleurs, il ressort de ces EGE que si les Universités mettent en place de nombreux dispositifs, projets pour favoriser l'insertion professionnelle de leurs étudiants, de nombreux progrès restent à faire, notamment pour les périodes de professionnalisation, la multiplication des projets tutorés ou encore la mise en place du PEC. Enfin, les intervenants de grande qualité ont pu apporter leur point de vue, en tant qu'universitaire et/ou professionnel, et ainsi donner une vision plus étendue, permettant des débats riches et constructifs.

Avec les Universités, avec le monde professionnel, en multipliant les interactions directes avec celui-ci, avec les associations étudiantes, ayant démontré une certaine expertise sur ces questions, de nombreux progrès seront possibles en matière d'insertion professionnelle des étudiants.

REMERCIEMENTS

Aux organisateurs des Journées de l'Economie

A l'Ecole Normale Supérieure de Lyon

Aux délégations étudiantes s'étant déplacées pour l'événement

A Monsieur Chaigneau, Doyen de la faculté de sciences économiques et de gestion,
Université Lumière Lyon 2

A Madame Bonnafous, Monsieur Bouba-Olga, Monsieur Vincenti et Madame Reitzer, en
qualité d'intervenants pour ces Etats Généraux Etudiants

A Madame Lambert, professeur à la faculté d'économie de Poitiers et ancienne Vice-
présidente en charge de l'insertion professionnelle de l'Université de Poitiers

A Océane Bernardeau, qui s'est occupée de la logistique sur place, et de l'organisation

A Axelle Poujol, Erwann Tison, Marie Vierling et Zoé Martigny, pour avoir supervisé la
logistique au niveau national



Fédération Nationale des Associations Représentatives
des Étudiants en sciences Sociales

NOS PARTENAIRES



LES JOURNÉES
DE L'ÉCONOMIE



de boeck



LexisNexis®



Lamy
une marque Wolters Kluwer



EDITIONS
FRANCIS
LEFEBVRE

La solution juridique



DAJLOZ

Studyrama.com

Contact presse :

- Erwann TISON, Président – president@fede-ares.org – 06 38 75 02 96
- Coline BRIATTE, Attachée de presse – coline.briatte@fede-ares.org – 06 50 84 42 34
- Axelle POUJOL, Vice-Présidente en charge de l'Insertion Professionnelle – axelle.poujol@fede-ares.org – 06 14 47 93 16

www.fede-ares.org

ARES

ARES c/o FAGE

5, rue Frédéric Lemaître

75020 PARIS

M 06 38 75 02 96

contact@fede-ares.org